## Collectif Eau Publique au Pré-Saint-Gervais

## Communiqué de presse – Le vote démocratique pour une régie publique de l'eau n'aura pas lieu au Pré

C'était une demande de la Coordination Eau Ile de France.

Le Conseil de territoire d'Est Ensemble a adopté mardi 28 mai une délibération permettant aux communes d'organiser une votation citoyenne sur le mode de gestion de l'eau. Une grande mobilisation citoyenne pourra donner l'impulsion nécessaire au passage en régie et éviter tout retour en arrière au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF). Mais au Pré-Saint-Gervais, la votation citoyenne n'aura pas lieu.

Son maire se dit favorable au passage en régie publique pour la gestion de ce bien commun, tout comme Gérard Cosme, ancien maire et actuel Président d'Est Ensemble, ce qui l'exonère, selon lui, de consulter les citoyens.

Mais la mise en œuvre réelle de ladite régie n'avance pas et des concessions sont faites au SEDIF, comme en témoigne la délibération soumise au Comité du SEDIF de ce 20 juin. Elle repousse la décision des Territoires à mettre en place une régie publique, ou pas, à l'après mars 2020, soit après les élections municipales. Cela laissera trop peu de temps aux équipes de se préparer à la reprise du contrat en direct avec Veolia en juillet.

Par ailleurs, le SEDIF enferme Est Ensemble dans un choix entre ré-adhésion à ce syndicat et achat d'eau à 100 % au SEDIF.

La gestion publique de l'eau est une décision politique forte qui ne pourra aboutir sans un appui citoyen massif face aux puissances financières et leurs alliés, ici le couple SEDIF/Veolia.

Le Collectif Eau Publique au Pré regrette le choix de son Maire de ne pas s'appuyer sur les habitants pour porter ce combat social, écologique et démocratique.

Pour le collectif Eau publique au Pré Julie Baudrillard :

eaupubliqueaupre@gmail.com

06 03 58 11 80



© Loïc Faujour